

Régie municipale du PORT de CARNON



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Le présent rapport précise les orientations budgétaires et engagements pluriannuels envisagés par la Régie municipale du PORT de CARNON au titre du Budget Primitif de l'exercice 2018, pour le débat d'orientation budgétaire annuel.

Il est obligatoire pour les Services publics locaux à caractère industriel et commercial (SPIC), et doit être suffisamment détaillé, comporter des éléments d'analyse prospective, des informations sur les principaux investissements projetés, le niveau d'endettement, et son évolution.

I - LES OBJECTIFS DU BUDGET PROPOSE

• 1° : FINANCEMENT DE TRAVAUX DE DRAGAGE A VENIR :

Outre les dépenses de fonctionnement courant du service portuaire, -dans l'optique de la satisfaction des besoins des usagers-, il importe de **poursuivre la constitution de provisions** compte-tenu de la nécessité de faire face à de **futures opérations de dragage**. Cette charge, -conséquence-, est inéluctable, avec une estimation de 30.000 m3 de sédiments à draguer à ce jour, et un envasement en provenance de l'Etang de l'Or devenu désormais récurrent.

Le démarrage de ces travaux est envisagé à compter de la fin d'année 2019, compte-tenu des contraintes du dossier d'Autorisation préfectorale requis.

De plus, les simulations financières ci-après font apparaître l'impossibilité pour le budget annexe du port de porter l'intégralité de ces dépenses.

Pour mémoire :

- les **provisions cumulées** à cette fin depuis ces derniers exercices ressortent à **842.000 € HT** ;
- les **estimations prévisionnelles de juillet 2017**, établies par le bureau d'études SAFEGE, découlent quant à elles des solutions qui pourront être mises en œuvre, en fonction de la nature et de la qualité des sédiments par secteurs : des filières de traitement différenciées doivent être recherchées pour la gestion des sédiments, tout en essayant de contenir au maximum le poids cette charge financière conséquente.

Les tableaux ci-après récapitulent, par zones, les hypothèses -(minima et maxima)- estimées à ce jour.

HYPOTHESE dépôt DEFINITIF sur le Triangle de l'Avranche : (solution idéale)

	secteur 0	secteur 1	secteur 2	secteur 3	secteur 4	secteur 5	TOTAL
zones	Triangle Nord création d'un centre de stockage mono- spécifique	Avant-port + chenal + canal	Bassin Ouest + Bassin Central partie 1	Bassin Central parties 2 et 3	Bassin Est - 1ère moitié : Quai A + Panne Ambre + Bali + Corail A	Bassin Est – 2ème moitié : Panne Corail B + Panne Diamant + Quai D	
HT	1 300 000 €	1 000 000 €	355 000 €	445 000 €	345 000 €	295 000 €	3 740 000 €
TTC	1 560 000 €	1 200 000 €	426 000 €	534 000 €	414 000 €	354 000 €	4 488 000 €

HYPOTHESE évacuation des sédiments vaseux en déchèterie : (solution ultime)

	secteur 1	secteur 2	secteur 3	secteur 4	secteur 5	secteur 6	secteur 7	secteur 8	secteur 9	TOTAL
zones	Avant-port + chenal	Canal	Bassin Ouest : quais GHI	Bassin Central partie 1 : quai F + pontons M + N côté A	Bassin Central partie 2 : panne N côté B + panne I et panne J côté A	Bassin Central partie 3 : panne J côté B + panne K + quai E	Bassin Est - partie 1 : Quai A + Panne Ambre + Panne Bali A	Bassin Est - partie 2 : Panne Bali B + Corail + Panne Diamant A	Bassin Est partie 3 : Quai D + diamant B	
HT	1 465 000 €	1 010 000 €	360 000 €	670 000 €	670 000 €	655 000 €	685 000 €	570 000 €	410 000 €	6 495 000 €
TTC	1 758 000 €	1 212 000 €	432 000 €	804 000 €	804 000 €	786 000 €	822 000 €	684 000 €	492 000 €	7 794 000 €

➡ Les services de l'Etat venant de nous faire savoir que le dépôt sur le Triangle de l'Avranche, *(tel que cela a pu être réalisé par le passé)*, ne pourrait vraisemblablement plus être consenti désormais, d'autres solutions intermédiaires sont en cours d'étude et de chiffrage : notamment le clapage en mer.

Les tarifs portuaires proposés pour 2018 tiennent compte des nécessités de financement impératives de ces dragages, *-(susceptibles de s'échelonner sur plusieurs exercices, pour des raisons financières et techniques)-*. dans les limites de ce qui peut être dégagé annuellement et raisonnablement par le budget annexe du port : ces tarifications se situent dans la frange haute des tarifs pratiqués par les ports mitoyens de la Baie d'Aigues-Mortes (Port Camargue, La Grande-Motte, Palavas et Frontignan) ; ce qui tend à ne laisser qu'une faible marge de manœuvre tarifaire.

➡ Ainsi, l'enjeu du budget 2018 est de dégager cette année encore, à l'instar de 2016 et 2017, un excédent de fonctionnement d'au moins 200.000 € dédié au poste Dragages : dans le but de constituer un autofinancement nécessaire.

NOTA : En l'état actuel, faute de solutions de gestion des sédiments « réalistes » et réalisables pour le budget de la Régie municipale du Port, le dossier de demande d'autorisation réglementaire requis est en suspens, dans l'attente de la réponse de M. le Préfet et des différents services de l'Etat (DDTM, DREAL) suite au recours entrepris en vue d'une ultime utilisation du casier du Triangle de l'Avranche en dépôt définitif à terre.

• 2° : L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DE LA CAPITAINERIE :

Dans le cadre de la remise à niveau nécessaire des infrastructures portuaires, *-(débutée avec la réhabilitation des bassins Est et Ouest, et de l'aire de carénage)-*, la requalification de la capitainerie a été programmée afin d'en permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pallier aux désordres structurels importants du bâtiment d'origine.

Cette opération a été votée à hauteur de 1.666.982 € HT.

Le démarrage des travaux, *-prévu en fin d'année 2018 au rétro-planning initial-*, est retardé consécutivement au résultat infructueux du concours d'architecture.

Celui-ci sera relancé en début d'année 2018.

Le plan de **financement prévisionnel initial** était le suivant :

- le **recours à un emprunt***, de l'ordre de 900.000 €, (au regard du potentiel de capacité de remboursement de la Régie du PORT) ; *[*simulation financière établie sur la base d'un emprunt à taux fixe, à annuités trimestrielles, avec un taux jusqu'à 2 %]*.
- l'autofinancement découlant des budgets 2016 et 2017, au titre d'excédents reportés, soit 318.947 € ;
- une subvention régionale dans le cadre du Plan Littoral 21 *(espérée à hauteur d'environ 262.000 €)* ;
- au BP 2018, 98.739 € HT programmés sur cette opération ;
- au BP 2019 le solde, soit 87.296 €.

- ➡ Le recours à l'emprunt doit être contenu dans des seuils de remboursements ultérieurs « réalisables » pour les 20 années à venir.
- ➡ Aussi la relance du projet doit s'inscrire dans la fourchette des crédits prévus, **(dans la limite maximale de 1.700.000 €)** au vu des résultats de l'analyse financière prospective sur 5 ans*, et d'une marge globale de l'activité relativement constante et limitée : *(les capacités d'autofinancements à venir devant ensuite supporter aussi le remboursement des annuités induites par ce nouvel emprunt).*

[incluant des provisions annuelles de 200.000 € jusqu'en 2017 pour les opérations de dragage, ainsi que la réhabilitation du stockage à terre à hauteur de 500.000 € HT, financé sur emprunt.]*

NOTA : La SPL l'Or Aménagement, AMO de cette opération, a procédé, fin août 2017, à une actualisation du chiffrage initial, **porté à 1.702.289 € HT** (soit + 35.307 € HT par rapport à l'enveloppe votée).
Le P.P.I. ci-annexé prend en compte les ajustements nécessaires à cette révision tarifaire.

En outre, la relance du concours d'architecture génère des charges nouvelles : d'indemnisation du jury (19.340 € HT) + avenant prestation de l'AMO pour relance du dossier (25.665 € HT) : soit + 45.000 € HT.

Il conviendra de procéder à la révision du projet, en vue de l'inscrire dans l'enveloppe finançable (évaluée à 1.700.000 € HT).

• 3° : EN RECETTES : L'INCIDENCE DE L'INSTALLATION DE COMPTEURS DIVISIONNAIRES SUR LES ALIMENTATIONS ELECTRIQUES DES BORNES DE QUAI DES PLUS GROSSES UNITES :

Il a été décidé d'installer des compteurs divisionnaires sur les bornes de quai alimentant les navires de 9.50 m et plus ainsi que les multicoques, afin d'initier une action incitative responsabilisant chacun dans une démarche de développement durable.

Les relevés des index de ces compteurs, -qui seront effectués ensuite dans le courant de l'année,- permettront de référencer les usagers concernés dans des grilles tarifaires différenciées en fonction de leurs besoins de confort à bord.

L'objectif visé, -économique et environnemental-, tend à :

- induire une démarche responsable de réduction des consommations de ces fluides par les plaisanciers ;
- réguler équitablement les tarifs annuels d'accostage en tenant compte des usages sur le principe du « consommateur/payeur »,

➡ L'année 2018 permettra de jauger la procédure de cette mise en place, afin d'en optimiser le fonctionnement ultérieur –(y compris le déploiement éventuel de ce dispositif aux postes de catégorie inférieure)-.

L'incidence budgétaire attendue est :

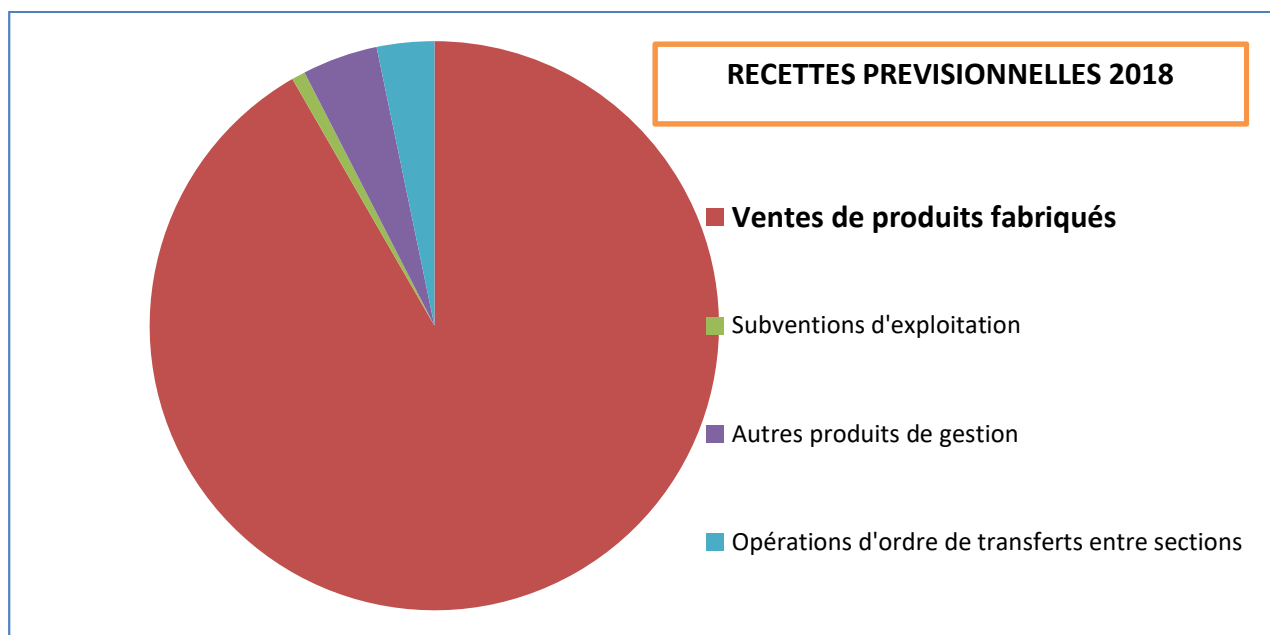
- une diminution des charges de ce poste (par la réduction des consommations) ;
- et une légère augmentation des recettes, induite par la facturation d'un forfait de dépassement pour les consommations importantes.

II - TENDANCES BUDGETAIRES 2018

1° : PRESENTATION des ESTIMATIONS de RECETTES de FONCTIONNEMENT 2018 :

Les prévisions de **RECETTES de FONCTIONNEMENT** du budget annexe du PORT de CARNON sont établies au regard des tarifs portuaires votés pour 2018.

Elles ont été estimées à **2.319.221 € HT**.



Selon détail ci-après : *(par chapitres)*

Atténuations de charges	13 180
Ventes de produits fabriqués	2 114 090
Subventions d'exploitation	17 775
Autres produits de gestion	99 000
Produits exceptionnels	75
Opérations d'ordre de transferts entre sections	75 101

Les prévisions de RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 sont **détaillées** dans le tableau ci-après :

CPTE	LIBELLE	Budget 2017 BP+DM+BS	Réalisé au 31/12/17 (clôture exercice en cours)	Proposition 2018	commentaires 2018
RECETTES FONCTIONNEMENT		2 706 613,25	2 356 993	2 319 221	
002	Résultat d'exploitation	402 457,73	-	0	sera renseigné au CA 2017
013	Atténuations de charges	17 114	359	13 180	
6032	Variation de stock	17 114	0	13 180	stock fonds de cuve carburants
64198	Autres remboursements	0	359	0	
70	Ventes de produits fabriqués	2 076 285	2 118 635	2 114 090	
701	Vente produits finis	237 200	258 854	250 000	revente carburant station
706	Prestations de services	50 615	62 647	53 000	levages
707	Ventes de marchandises	3 566	4 123	1 500	vente badges, prises
70830	Location de tins	7 002	7 610	4 000	
70831	Locations annuelles	1 744 500	1 746 803	1 788 000	contras annuels
70832	Escales et droit de quai	33 402	38 597	17 590	
74	Subventions d'exploitation	-	0	17 775	
74	Subvention Agence de l'Eau	-	0	17 775	subvention Agence de l'Eau sur 39.400 € d'opération
75	Autres produits de gestion	52 700	56 048	99 000	
7511	Amodiations terre-plein	12 200	14 772	65 000	Prise en compte de la redevance annuelle pour le parking Hôtel Costes
7512	Amodiations terrasse	24 500	25 144	18 000	
752	Revenus immeubles non affectés (antennes)	16 000	16 132	16 000	
77	Produits exceptionnels	84 535	110 903	75	
7714	recouvrement créances en non- valeur	816	25	0	
7718	Autres produits exceptionnels	2 439	2 439	0	
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	80 780	107 485	0	(Pour Mémoire : en 2017 = remboursement de l'IS suite à dégrèvement)
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	500	500	0	
778	Autres produits exceptionnels	0	453	75	frais de relance
78	Reprise amortissements, provisions	2 400	0	0	
042	Opér. ordre transfert entre section	71 121,52	71 048	75 101	
777	Quote-part subventions d'investissement transférées	71 121,52	71 048	75 101	contre passation des amortissements



Comparées aux recettes réelles réalisées en 2017 *-(sans l'excédent reporté 2016- cpte 002)-*, les prévisions 2018 détaillées ci-après, quoique prudentes, s'appuient sur des estimations d'objectifs sincères considérées réalisables.

L'écart entre le « réalisé 2017 » et le « prévu 2018 » du compte 70 se justifie au regard du caractère aléatoire *-(saisonnalité, commande de prestations par l'usager, ventes incertaines)-* que revêtent certaines prestations. Les ajustements correspondants seront ensuite effectués dès le BS de l'exercice.

Commentaires sur les PRINCIPAUX COMPTES :

➤ chapitre 70 :

➤ **Le carburant revendu à la station d'avitaillement** : (article 701)

Ce poste ne génère en fait pas de ressources, compte tenu de la charge correspondante en dépenses.
(La marge est de 0.05 €/litre).

➤ **Les occupations annuelles** : (article 70831)

➡ **Tous les postes du plan d'eau sont occupés.** Cette optimisation maximale du périmètre actuel, (depuis la réhabilitation du Bassin Est et du Bassin Ouest), ne permet plus qu'une faible marge de manœuvre budgétaire ;
(sauf à développer ultérieurement d'autres secteurs tels que le canal ou l'avant-port).

➡ **Au stockage à terre** (créé en 1979), la configuration des postes ne correspond plus pleinement au gabarit des navires actuels, (devenus plus larges et plus hauts).

- Pour 2018, 14 contrats annuels n'ont pas été renouvelés cette année, pour des motifs divers mais redondants : *(personnes âgées retirant leur navire ; ou motifs économiques ; ou « plus rien à pêcher » ; ou souhait d'achat d'un navire plus récent qui n'entre pas au stockage à terre).*
- Ainsi à ce jour 38 postes sont vacants, -(soit 15 % de la capacité du port à sec)-, et leur dimensionnement insuffisant -(et non adaptable)- ne permet pas de satisfaire les 10 demandes en liste d'attente de gabarits correspondants.

Les prévisions pour les occupations annuelles 2018 sont évaluées à 1.788.000 € HT, soit + 41.197 € par rapport au «réalisé 2017» découlant de l'augmentation des tarifs 2018.

Les redevances d'occupation annuelle représentent l'essentiel des ressources de fonctionnement du service portuaire, tel que cela ressort dans le récapitulatif détaillé ci-dessous :

		Budget 2017 BP+DM+BS	Réalisé au 31/12/17 (clôture exercice en cours)	Proposé au BP 2018	Commentaires 2018
70	Ventes de produits fabriqués	2 076 285	2 118 635	2 114 090	
701	Vente produits finis (revente carburant station)	237 200	258 854	250 000	Recette aléatoire
706	Prestations de services (manutentions)	50 615	62 647	53 000	Recette aléatoire
707	Ventes de marchandises (badges, prises)	3 566	4 123	1 500	Recette aléatoire
70830	Location de tins	7 002	7 610	4000	Recette aléatoire
70831	Locations annuelles	1 744 500	1 746 803	1 788 000	Faible marge de manœuvre : port complet
70832	Escales et droit de quai	33 402	38 597	17 590	Recette aléatoire liée à la saisonnalité

➤ chapitre 75 :

➤ **Les redevances d'amodiations** : (article 7511)

➡ **Les occupations des terre-pleins de longue durée** -(CARNON PLAISANCE et SCI JEAN PIERRE)- arrivent à expiration au 31/12/2018. La Régie du port a engagé la révision du cahier des charges

initial de ces concessions ; mission qui a été confiée à la SPL L'Or Aménagement en vue de la mise en adéquation des futures affectations avec le Schéma directeur envisagé.

Il est précisé qu'en vertu des termes de leur convention d'autorisation d'occupation, les bénéficiaires actuels sont tenus de restituer les terrains en l'état initial à cette date butoir ;

En outre une publication de mise en concurrence obligatoire(*) des lots prévus à l'amodiation, (**tel que découlant des nouvelles dispositions réglementaires de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017*), devra être lancée très rapidement dès validation du nouveau cahier des charges.

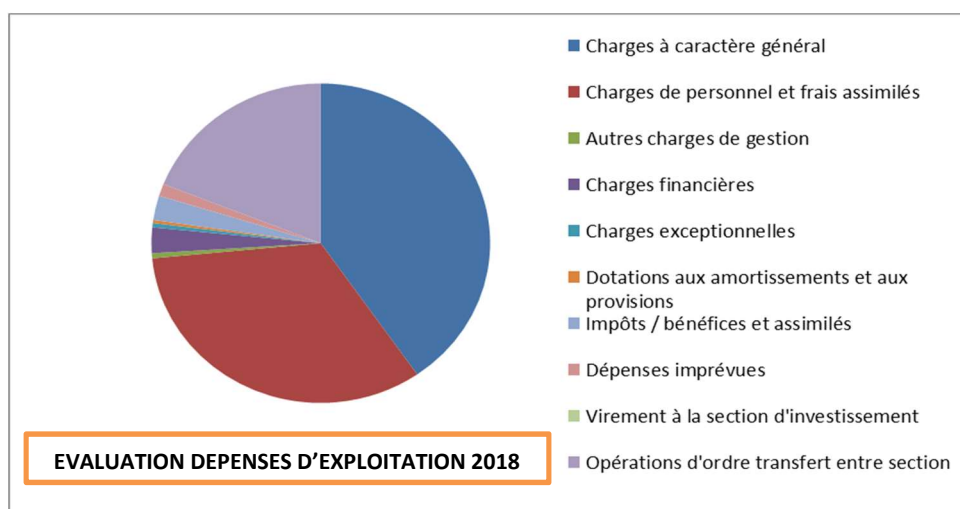
➡ Ce poste comporte les redevances d'amodiations de terre-plein (15.000 € HT), ainsi que, dorénavant, la redevance annuelle du terrain mis à disposition pour le parking de l'Hôtel Costes sur Carnon Ouest : soit + 50 000 HT (60.000 TTC).

2° : Evaluation prévisionnelle des DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

Les **DEPENSES de FONCTIONNEMENT** du budget annexe du PORT de CARNON sont estimées à **2. 319.221 € HT**, dans le respect de la règle d'équilibre budgétaire.

Elles se décomposent ainsi qu'il suit : (*par chapitres*)

Charges à caractère général	935 780
Charges de personnel et frais assimilés	768 520
Autres charges de gestion	11 800
Charges financières	60 419
Charges exceptionnelles	10 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 000
Impôts / bénéfices et assimilés	57 630
Dépenses imprévues	28 072
Opérations d'ordre transfert entre section	440 000



Le tableau ci-après **détaille** les prévisions de dépenses d'exploitation envisagées pour 2018 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		2017 BP+DM+BS 2 706 613	Réalisé au 31/12/17 (clôture exercice en cours) 2 271 393	Proposition 2018 2 319 221	
011	Charges à caractère général	944 869	889 760	935 780	
60221	Achats stockés carburant	243 000	249 714	250 000	
6032	Variation de stock	17 114	17 114	13 180	fonds de cuve
60611	Eau	22 000	19 239	27 000	Parc à dériveur en sus
60612	Electricité	63 000	47 740	66 000	doublage alimentation bassin Est
60631	Fournitures d'entretien	3 800	2 854	6 000	Parc à dériveur en sus
60632	Petits équipements	6 000	1 645	7 000	
60634	Fournitures de magasin	1 600	720	3 500	
6064	Fournitures administratives	1 700	1 587	1 700	
6066	Carburants véhicules et engins	6 000	4 369	5 500	
60680	Consommables	26 000	38 139	50 000	
60681	Vêtements de travail	2 900	1 819	2 600	
60683	Pièces détachées	936	759	600	
6122	Crédit-bail mobilier	2 000	972	1 600	redevance photocopieur
6135	Locations mobilières	3 600	3 463	600	
61521	Entretien/réparation biens immobiliers	4 000	1 644	5 000	
61528	Entretien/réparation autres bâtiments	132 100	130 237	60 000	
61551	Entretien/réparation mat. roulant	10 000	9 636	30 000	pneus YALE + batterie GOUPIL
61558	Entretien/réparation autres biens	5 000	3 907	6 000	
6156	Maintenance	15 000	14 998	18 000	assistance logiciel planning
6168	Assurances	7 600	7 527	9 000	
617	Etudes et recherches	50 000	35 990	40 000	AMO montage nouveau cahier des charges + audit
618	Divers	20 803	21 097	24 000	formations
6226	Honoraires	19 000	1 042	30 000	assistances financières
6227	honoraires affaires contentieuses	200	0	2 000	
6231	Annonces et insertion	1 200	270	2 500	mises en concurrence amodiations
6233	Foires et expositions	100	0	400	
6237	Publications	400	148	500	
6238	Divers	- 413	277	1 500	
6248	Divers (déconstruction épaves)	-	-	3000	
6256	Missions	800	748	2 000	
6257	Réceptions	2 000	1 821	3 500	
6261	Frais d'affranchissement	2 200	520	800	
6262	Frais de télécommunication	4 000	2 750	3 500	
627	Services bancaires et assimilés	2 000	1 600	2 500	
6281	Concours divers (Cotisations)	8 204	8 204	8 600	UVPO + pavillons Bleus
6283	frais de nettoyage des locaux	310	0	500	
6288	Autres	3 000	1 291	1 600	
635111	CFE	132 000	131 582	110 000	
635112	CVAE	4 000	2 970	4 500	
63512	Taxes foncières	120 610	120 602	130 000	
6358	Autres impôts	600	261	500	
637	Autres impôts taxes et versement assimilés	505	505	600	VHF
012	Charges personnel et frais assimilés	741 241	605 131	768 520	
6215	personnel affecté par la Commune	603 000	506 361	620 000	
6312	Taxe d'apprentissage (tous agents)	3 041	3 041	4 500	
6313	contribution développement apprentissage	600	114	700	
6338	Autres impôts et taxes assimilés	400	0	0	
6411	Rémunération personnel de Droit PRIVE (brut)	85 600	58 670	89 000	
6413	primes et gratifications	4 000	0	300	

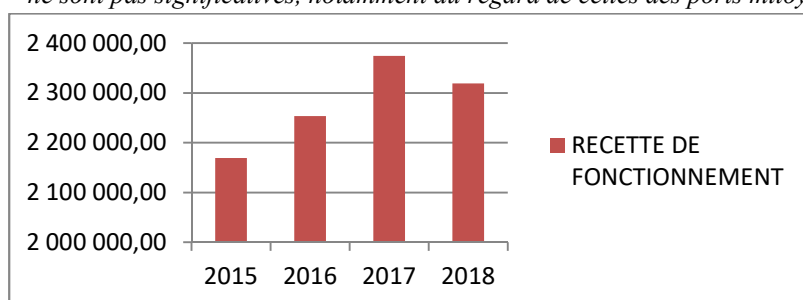
6415	allocations familiales taux réduit	1 900	0	200	
6451	charges URSSAF, SS et Prévoyance Droit Privé	31 000	28 723	37 000	
6452	cotisation mutuelle santé	1 300	1 031	1 620	
6453	cotisations aux caisses de retraite	5 000	4 718	8 000	
6454	cotisations aux ASSEDIC	3 000	1 828	6 000	
6458	cotisations autres organismes sociaux (prévoyance)	500	0	100	
6475	charges diverses (médecine du travail, pharmacie)	600	646	1 000	
648	autres charges de personnel de droit privé	1 300	0	100	
65	Autres charges de gestion	13 516	8 088	11 800	
651	Redevances pour concessions, brevet	1 596	1 596	1 800	logiciel planning
6541	Créances admises en non-valeur	11 920	6 492	10 000	
66	Charges financières	130 926	112 293	60 419	
66111	Intérêts des emprunts et dettes	83 066	67 311	64 319	
66112	ICNE	47 860	44 607	-4 000	
6688	Autres charges financières	0	375	100	
67	Charges exceptionnelles	10 307	3 964	10 000	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	3 913	767	3 000	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 394	3 197	6 500	
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	500	
68	Dotations amortissements et provisions	202 400	200 000	7 000	
6815	1 -Dotations aux provisions pour dragage	200 000	200 000	0	à provisionner au BS 2018
6817	provisions clients douteux	2 400	0	7 000	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	35 000	20 195	57 630	
695	Impôts sur les Sociétés (IS)	35 000	20 195	57 630	
022	Dépenses imprévues	17 954	0	28 072	
023	Virement section d'investissement	177 598	0	0	
042	Opérations d'ordre transfert section	432 802	431 962	440 000	

EVOLUTION de la section de FONCTIONNEMENT :

➤ Les recettes de fonctionnement de ces 4 dernières années évoluent :

- d'une part avec les augmentations des tarifs votées annuellement. *(Ces dernières s'imposent au regard de la nécessité de prévoir des fonds pour les opérations de dragage, tout en restant modéré et contenues, dans une préoccupation économique compétitive) ;*
- ainsi que consécutivement au remplacement du portique de manutention vétuste de 13 Tonnes par un engin de 25 T ; ouvrant ainsi la prise en charge et le levage de navires de gabarits supérieurs ;
- avec également le réaménagement du Bassin Ouest –(à savoir le recalibrage de tout ce secteur et la création de grands postes sur les quais G, H et I)- , générant des ressources supplémentaires et permettant la modernisation des bassins, tout en permettant l'amortissement des ouvrages ;
- et enfin le développement de la notoriété du port de CARNON, amenant des escales estivales de navires plus grands.

(Rappel : toutefois la situation géographique de Carnon, lové à l'intérieur de la Baie d'Aigues Mortes, n'est pas, dans la pratique nautique, situé sur un axe de navigation des croisières. Aussi les ressources générées par ce poste ne sont pas significatives, notamment au regard de celles des ports mitoyens de la frontière Espagnole).



ANNEE	RECETTES FONCTIONNEMENT HT
2015	2 169 331
2016	2 253 550
2017	2 374 235
2018 (prévisions)	2 319 221

➤ L'évolution des dépenses de fonctionnement :

- elle est certes influencée par les engagements redondants des charges de fonctionnement courant,
- ainsi que par l'évolution annuelle de la fiscalité : (*révision de l'assiette de calcul de la Taxe Foncière, montants de l'IS, CVAE, dégrèvements, etc...*),
- mais elle est aussi impactée par les réalisations annuelles ponctuelles : (*réhabilitation de l'aire de carénage en 2017*).

ANNEE	DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	Comparaison % N+1
2015	2 241 509	N
2016	2 250 641	0,41%
2017 (<i>clôture en cours</i>)	(+/-) 2 271 393	0,92%
2018 (<i>prévisionnel</i>)	2 319 221	2,10%

3° : Approche des RECETTES d'INVESTISSEMENT 2018 :

Elles découlent essentiellement des amortissements (*chapitre 040*), et du solde de subvention Départementale à percevoir pour la réalisation du Parc à Bateaux, tel que détaillé ci-après :

PTES	LIBELLE	Budget 2017 BP+DM+BS	Réalisé à la clôture 2017	Proposition 2018	commentaires
	RECETTES d'INVESTISSEMENT	1 125 189,59	1 111 857,59	452 492	L'écart entre prévisions et résultat intermédiaire 2017 (-13.332 €) correspond au solde de subvention Parc à bateau non encore réglée.
001	Solde d'exécution section investissement	206 671,59	206 671,59	0	Excédent de recettes 2016 intégré au BS 2017
1068	Dotations, fonds divers et réserves	0	-	0	
13	Subventions d'investissement	58 118	45 626	12 492	
1313-916	subventions Pontons GHI	-	-	0	
1313-919	subvention Départementale Parc à Bateaux	58 118	45 626	12 492	Solde subvention
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000	250 000	0	
1641-919	Emprunt Aménagement parc à bateaux	250 000	250 000	0	
1641-917	Emprunt mise en accessibilité CAPITAINERIE	-	-	0	
2188	Immobilisations corporelles	0	-	0	
021	Virement section d'exploitation	177 598	177 598	0	
040	Opérations d'ordre transfert entre section	432 802	431 962	440 000	amortissements
28031	amortissement Frais d'études	2 037	2 037	4 248	
28051	amort. Concessions et droits similaires, brevets	300	277	900	
28125	amort. Immobilisations corporelles (terrains bâtis)	1 800	1 784	1 800	
28128	amortissement Autres terrains	12 100	12 045	12 045	
28131	amortissement Bâtiments	30 100	30 044	43 000	
28135	amort. Installations générales, agencements	171 000	171 050	171 200	
28151	amortissement Installations complexes spécialisés	1 200	1 153	1 153	
28153	amortissement Installations caractères spécifiques	164 670	164 670	165 220	
28154	amortissement Matériel industriel	18 574	18 573	18 820	
28182	amortissement Matériel de transport	25 000	24 428	18 103	
28183	amortissement Matériel bureau et informatique	600	570	526	
28184	amortissement Matériel mobilier	800	711	527	
28188	amortissement Autres matériels	4 621	4 621	2 458	

4° : Zoom sur les DEPENSES d'INVESTISSEMENT 2018 :

CPTE	LIBELLE	2017 BP+DM+BS	Réalisé à la clôture 2017	Proposition 2018	commentaires
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 125 189,59	686 331	452 492	L'écart entre les Dépenses réalisées 2017 et les produits 2017 est induit par le retard pris sur l'opération CAPITAINERIE. Les crédits correspondants seront reportés au BS 2018 (excédent 2017)
1641	Emprunts et dettes assimilées	151 000	149 703	214 752	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	22 000	
2031	Frais d'études	-	0	20 000	dont Etude faisabilité installation potence + étude de sol réhabilitation stockage à terre
2033	Frais d'insertion	0	0	0	
2051	Concessions, licence, brevets	-	0	2 000	logiciel plannings
21	Immobilisations corporelles	46 573	28 237	15 700	
2135	installations générales, agencements, aménagements	900	3 468	0	
2153	Installations à caractères spécifiques	29 300	8 397	12 500	potence PMR + pose
2154	Matériel industriel	-	0	2 000	débroussailleur thermique + chariot à bras + brûleur thermique
2182	Matériel de transport	15 624	15 623	0	
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	1 200	
2184	Mobilier	0	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	749	749	0	
040	Opér. d'ordre transfert entre sections	71 121,52	71 048	75 101	Equilibre avec le 042 - 777
13911	amortissement Subventions Etat	8 140,63	8 141	8 141	
13912	amortissement Subventions Région	14 001,74	14 002	15 147	
13913	amortissement Subventions Département	15 017,09	15 017	17 923	Parc à bateaux
13917	amort. Subventions Budget Communautaire	29 600	29 574	29 574	
13918	amortissement Subventions Autres	4 362,06	4 315	4 316	
041	Opérations d'ordre - transfert section				
OPERATIONS : (ci-après)				124 939	
916-2315	Pontons GHI	2000	650	0	Reste à Réaliser 2017
917-2313	Accessibilité PMR CAPITAINERIE et abords	500 495,07	116 610	98 739	selon révision estimation août 2017 par AMO
	<i>EMPRUNT</i>	0	0	0	
919-2313	Aménagement Parc à bateaux	310 000	298 842	0	PM : 1.017,60 € en RAR au 31/12/2017
920-2031	Projet Aménagement canal : Frais d'études	44 000	21 240	0	
921-2313	Doublement raccordement électrique Bassin Est	0	0	26 200	dont Enedis 4.600 + tirage lignes 18.900

III – ACTUALISATION DU P.P.I

Le Plan Prévisionnel d'Investissements prend en compte l'évolution des prévisions à compter de 2018.
Il est joint en annexe.

IV – Les MOYENS HUMAINS

- L'effectif de l'équipe portuaire est de **16 agents permanents**,
- assurant une ouverture du service 365 jour/an, de 8H00 à 4H00 du matin :
 - 14 agents de la Fonction Publique Territoriale,
 - et 2 agents de droit privé (*recrutés en février 2017 sur des postes vacants*).

(Pour mémoire : désormais tous les recrutements de la Régie municipale doivent être des contrats de droit privé, soumis à la Convention Collective des ports de plaisance, depuis le changement juridique intervenu pour les ports de plaisance, devenus des SPIC)

Personnel mis à disposition par la Ville	catégorie	Effectif	Sous Total		14
Service Administratif					
Rédacteur principal 1ère classe <i>Directrice de la Régie municipale du Port</i>	B	1			
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3			
Adjoint administratif	C	1			
Service Technique					
Technicien principal de 1ère classe	B	1			
Technicien principal de 2ème classe					
Technicien					
Agent de maîtrise principal	C	1			
Agent de maîtrise					
Adjoint technique principal 1ère classe					
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1			
Adjoint technique	C	5			
Opérateur principal - Service de Nuit	C	1			

Agents de droit Privé	type de contrat	Effectif
Service Administratif		
Secrétaire de Port	CDI	1

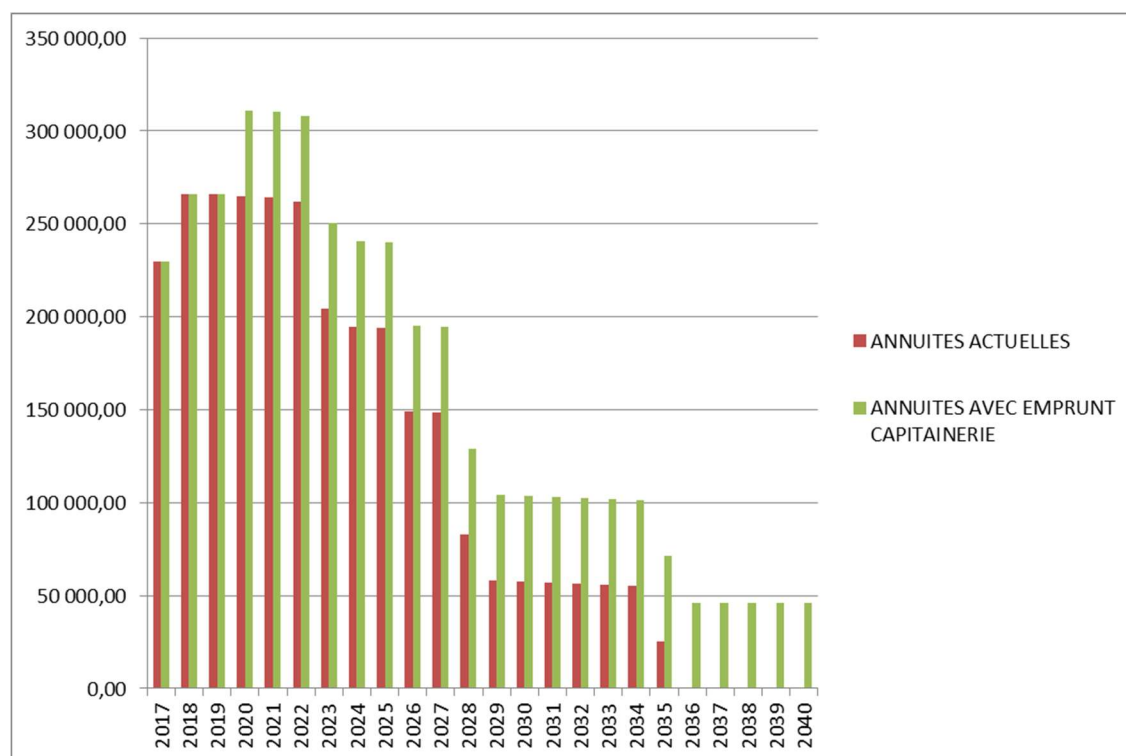
Service Technique		
Agents Portuaire	CDI	1

- **Un agent d'entretien municipal**, -(dont la rémunération est conjointement partagée avec la Ville)-, assure également un ratio annuel d'heures de nettoyage des locaux (*4 blocs sanitaires et capitainerie*). A l'instar des 14 personnels à temps complet mis à disposition par la Ville, sa quote-part de rémunération est remboursée à la commune par le budget annexe portuaire.
- En outre un **agent d'accueil est en congés maladie** depuis février 2017, rémunéré à temps plein pendant 3 mois, puis désormais à 50 % pendant 9 mois.
Un renfort complémentaire de l'équipe est assuré par un agent en CDD, (bénéficiant dès lors de primes de précarité).
- En outre un **poste de saisonnier** est ouvert pour la saison estivale, à titre de renfort.

V - EVOLUTION DE LA DETTE

A ce jour **9 emprunts** courent, représentant un **endettement cumulé de 2.676.844 €**.

Le graphique ci-dessous fait ressortir l'état de la dette (*annuités actuelles*), et la simulation de concrétisation de l'emprunt pour le financement de la CAPITAINERIE (sur la base d'un emprunt de 900.000 € sur 20 ans, à taux fixe, de 2 %).



VI – SYNTHÈSE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Le Cabinet d'expertise comptable MENON a été missionné sur une analyse prospective pour la période 2017 à 2021. Les prévisions d'investissements ont été établies sur les hypothèses suivantes :

OBJET	coût estimé (HT)	LIVRAISON	FINANCEMENT	COMMENTAIRES
CAPITAINERIE	1 700 000 €	FIN 2019	EMPRUNT : 900 000€	
DRAGAGES	2 000 000 €	2019 à 2021	AUTOFINANCEMENT	666 666 € X 3 ANS
PARC A DERIVEURS	298 842 €	2017	EMPRUNT : 250 000€	
STOCKAGE A TERRE	500 000 €	2020	EMPRUNT : 500 000€	

- Concernant les emprunts, il a été repris dans cette analyse le solde du capital restant dû sur les financements souscrits antérieurement au 31/12/2016, auquel ont été rajoutés les financements des opérations susvisées (Parc à dériveurs + Capitainerie + Stockage à terre) aux échéances mentionnées.
- Pour les provisions Dragage, elles ont été limitées aux 842.000 € actés : la simulation ne prend pas en compte la constitution de provisions supplémentaires (pourtant nécessaires).



Sur ces bases, les résultats de l'analyse prospective confirment la capacité de financement des opérations et travaux susmentionnés, dans les limites susvisées.

Il conviendra toutefois de prendre en compte, en sus :

- la poursuite de provisions annuelles pour les dragages, (*à prendre sur les excédents de fonctionnement dégagés annuellement*) ;
- et d'affiner le chiffrage de la réhabilitation du stockage à terre.

VII – EN CONCLUSION

- La remise à niveau des ouvrages portuaires, et leur entretien, se poursuivent sur ce budget 2018, avec pour optique la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de constituer un autofinancement suffisant.
- Il convient aussi de prendre en compte la nécessité de procéder à la rénovation du Stockage à terre (*port à sec réalisé en 1979*) compte-tenu de son état de vétusté et de la nécessaire requalification de ses postes et de maintenir une vigilance particulière sur les opérations de dragage.